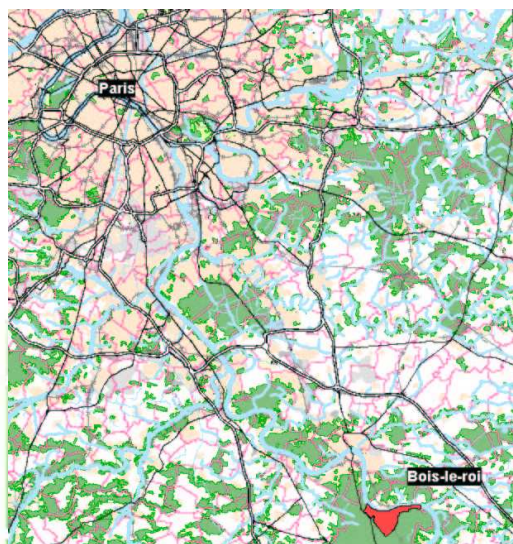


Eco-mobilite Scolaire

1000 Pattes

Commune de Bois-Le-Roi

Département de la Seine et Marne
5 430 habitants
Maire : Nicole DELPORTE



Source IGN

Contexte

La commune est située à 50 km au sud de Paris et à 6 km de Melun en Seine et Marne, bordée par la Seine et la forêt de Fontainebleau. Elle comporte à la fois des zones pavillonnaires, des logements collectifs publics et privés. Les élus s'attachent à développer une qualité d'habitat autour de leur zone boisée, afin de maintenir un bon climat dans la population.

Participant à des multiples actions de sécurité routière, Bois-le-Roi lutte contre l'insécurité routière à travers entre autres notamment des actions comme l'Eco-mobilité.

Élément déclencheur

Devant l'augmentation du trafic routier et la saturation des axes rejoignant les écoles aux heures de pointe, Bois-le-Roi a décidé d'agir et de développer une politique de l'Eco-mobilité visant à inverser la tendance du tout voiture pour des liaisons douces comme le mille-pattes.

Objectifs principaux

- Susciter de nouveaux comportements en matière de mobilité scolaire par une politique incitant à la diminution des « déposes minutes »,
- La sécurisation des axes piétonniers aux abords des écoles,
- Encourager et faciliter des pratiques alternatives et sûres pour aller à l'école.

Détail de l'action

Depuis février 2006, la commune a mis en place un panel d'actions précis :

- une campagne de sensibilisation à la sécurité routière visant à développer l'usage du vélo et de la marche,
- sécuriser les axes piétonniers et voies cyclables desservant les écoles,
- création du 1000 Pattes par les Services Municipaux de la collectivité, en partenariat avec les parents d'élèves, bénévoles...

Montage

La commune a débuté par un travail de synthèse documentaire, en s'inspirant des projets existants.

Ensuite, avec de nombreux partenaires, elle a entamé une campagne de communication auprès des administrés visant à les informer de la démarche de l'Eco-mobilité sur Bois-Le-Roi.

Cette action citoyenne a été introduite au projet d'école.

Enfin, un travail visant à coordonner les différents partenaires et acteurs est actuellement en place pour assurer la pérennité de ce dispositif.

Date de réalisation

Le programme a débuté en février 2006. Il est évalué tous les ans afin d'en tirer des actions correctives et évolutives éventuelles.

Bilan

- 32 bénévoles motivés et disponibles
- 39 enfants inscrits,
- un agent de la Police Municipale formé et détaché 20 jours par an pour sensibiliser les enfants à la sécurité routière.
- 6 lignes de bus pédestre créées
- 4 passages piétons aménagés
- création de la piste Sécurité Routière à l'école Olivia Métra

Coût et financement

69 000€ sur 3 ans
dont 20 700€ financés par la commune

Qui contacter

Danièle LASSAIGNE
tél. 01 60 59 18 15
enfance@ville-boisleroi.fr

